

Zeitschrift:	Bulletin des Schweizerischen Elektrotechnischen Vereins, des Verbandes Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen = Bulletin de l'Association suisse des électriciens, de l'Association des entreprises électriques suisses
Herausgeber:	Schweizerischer Elektrotechnischer Verein ; Verband Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen
Band:	65 (1974)
Heft:	13
Rubrik:	Mitteilungen = Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.02.2026

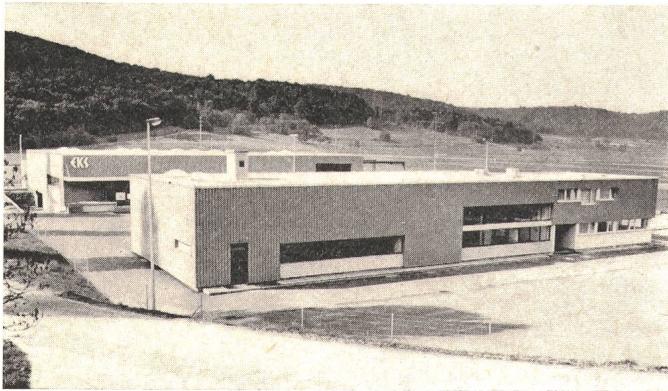
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mitteilungen – Communications

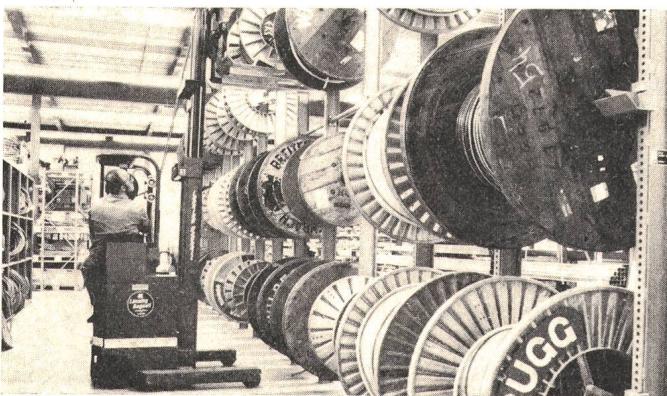
Einweihung des neuen Werkhofes des Elektrizitätswerkes des Kantons Schaffhausen (EKS)

Am Abend des 12. Juni hat das EKS seinen neuen Werkhof in Beringen im Rahmen einer kleinen Feier offiziell eingeweiht. In seiner Ansprache konnte der Präsident des EKS, Herr Regierungsrat Ernst Neukomm, den Grossen Rat, aktive und ehemalige Regierungsräte, den Gemeinderat Beringen, das Büro des Einwohnerrates Beringen sowie einige Gäste von benachbarten Elektrizitätswerken begrüssen. Mit Freude und sichtlicher Genugtuung konnte er darauf hinweisen, dass – unter Berücksichtigung der Teuerung – die Kosten des Voranschlages nicht überschritten worden sind, dass sich das Wagnis, mit einer erfahrenen Generalunternehmung den Bau auszuführen, gelohnt hat und dass der Werkhof die Staatsrechnung nicht belasten wird. Er rief aber auch die Verpflichtung des EKS in Erinnerung, die elektrische Energieversorgung in seinem Absatzgebiet sicherzustellen. Dass diesbezüglich noch grosse Aufgaben zu bewältigen sind, zeigte eine Trendrechnung des EKS, gemäss welcher in den nächsten 25 Jahren über 40 Millionen Franken für Unterwerke und Hochspannungsleitungen zu investieren sind.

Direktor Steinemann überbrachte den Dank des EKS-Personals an die Politiker und an das Volk, die mit ihrer Kreditfreigabe den neuen Werkhof ermöglichen. Die Monteure schätzen die einwandfreien Garderoben, die Magaziner die gute Übersichtlichkeit der Materiallager, das Werkstattpersonal die neuzeitlichen Werkstatteinrichtungen und schliesslich die in der Stadt verbliebenen Abteilungen den vermehrten Platz. Nach vierjähriger Planungs- und einjähriger Bauzeit konnte der Bau fertiggestellt werden. Der ansprechende Werkhof gliedert sich auf in ein Magazingebäude, einen Werkstatt- und Garderobetrakt mit Abwärtswohnung, ein Freilager sowie einen Hof mit Tankstelle und zahlreichen Parkplätzen. Ohne Luxus, jedoch mit allen notwendigen Einrichtungen und einer angemessenen Reserve, wurde ein industrieller Zweckbau erstellt, der dem EKS auch in Zukunft die Möglichkeit gibt, seine immer wachsenden Aufgaben zu bewältigen.



Ansicht des EKS-Werkhofes



Hochlager für mittlere und kleinere Kabel-Bobinen

309. Sitzung des Vorstandes VSE

Am 5. Juni 1974 tagte in Zürich unter dem Präsidium von Herrn Dr. E. Trümpy, Olten, der Vorstand des VSE. Neben administrativen Fragen behandelte er Probleme der Energieversorgung. Breiten Raum in der Diskussion nahm die energiepolitische Zielsetzung des Verbandes ein, wobei einmal mehr betont wurde, dass der Anteil Elektrizität am Gesamtenergieverbrauch im Interesse einer besseren Diversifikation der Energieträger erhöht werden müsse. Verschiedene Gremien wurden beauftragt, die entsprechenden Grundsätze zu erarbeiten und auf ihre Durchführbarkeit zu prüfen. Schliesslich nahm der Vorstand mit Befriedigung vom Verlauf der Diskussionsversammlung über die Ausbildung von Betriebspersonal, an der neben werkeigenen Referenten auch ein Vertreter des BIGA teilnahm, Kenntnis. Der VSE wird nun sein bisheriges Konzept im Sinne der gefallenen Voten neu überprüfen.

Br.

310. Sitzung des Vorstandes VSE

Die 310. Sitzung des Vorstandes VSE fand am 17. Juli 1947 unter dem Vorsitz von Herrn Dr. E. Trümpy in Bern statt. Neben routinemässigen Geschäften befasste sich der Vorstand insbesondere mit der, ausgelöst durch das Postulat Wyer im Nationalrat, vorgesehenen Erhöhung der Wasserzinse. Weiter genehmigte der Vorstand die Vereinbarung mit dem SEV betr. das Bulletin. Rechte und Pflichten beider Organisationen an der gemeinsamen Zeitschrift sind nun klar festgehalten. Weitere Themen waren der Abschluss eines neuen Vergünstigungsvertrages über die Maschinenversicherung (die Mitglieder werden in einem besondern Zirkular darüber orientiert) sowie die Verkabelung von 50-kV-Leitungen.

Br.

Katalogisierung und Sortimentsreduktion von Netzmateriale bis 24 kV

Seit vier Jahren befasst sich die AGRE (Aktiengesellschaft für Rationalisierung in der Elektrobranche), an der auch der VSE beteiligt ist, mit der Herausgabe eines Nummernschlüssels für Hausinstallationsmaterial (schweizerische Einheitsnumerierung).

In der Hauptgruppenübersicht dieses Schlüssels wurden dem Netzmateriale (bis und mit 24 kB) entsprechende Positionen zugewiesen. Es ist nun Sache des VSE, dieses Netzmateriale zu katalogisieren und gleichzeitig eine entsprechende Sortimentsreduktion vorzunehmen. Auf Antrag des Präsidenten der Kommission für Einkaufsfragen beschloss der Vorstand an seiner 302. Sitzung die Bildung einer Arbeitsgruppe.

Die aus Vertretern von sieben Werken bestehende Gruppe hat ihre Arbeit am 9. Juli 1973 aufgenommen und ihre Aufgabe konkretisiert. Diese besteht aus zwei Phasen und kann wie folgt dargestellt werden:

1. Phase

Zusammenstellung des handelsüblichen und des Spezialmaterials in solcher Weise, dass das schweizerische Numerierungssystem angewendet werden kann.

2. Phase

Erstellung eines gestrafften, illustrierten Normmaterialkataloges (ähnlich demjenigen des VSEI für Hausinstallationsmaterial).

Für die Arbeit, welche zur Zeit im Erfassen des gebräuchlichen Netzmateriale besteht, wurden einige Grundsätze erarbeitet, die im nächsten Abschnitt dargestellt und kurz begründet werden.

Grundsätze

a) Die sachliche Aufteilung erfolgt vorläufig in sechs Hauptgruppen, nämlich

- F = Material für Freileitungsbau
K = Material für Kabelbau

S = Material für Stationsbau
 V = Verbindungsmaßmaterial für Leiter
 (aus allen obigen Hauptgruppen)
 St = Material für Straßenbeleuchtung
 WH = Werkzeug und Hilfsmaterialien

b) Das schweizerische Numerierungssystem wird beibehalten, weil ein relativ grosser Teil des Netzmaterials wie Niederspannungskabel samt Zubehör, blanke und isolierte Leiter, NHS-Material und diverses Verbindungsmaßmaterial von der AGRE bereits erfasst und numeriert wurde und eine scharfe Trennung von Hausinstallations- und Netzaumaterial in vielen Fällen kaum möglich ist.

c) Für die Nennspannungen ist die Publikation SEV 0159.1957 massgebend. Zur Vereinfachung werden die Nennspannungen U_n auf drei Gruppen reduziert. (Die entsprechenden maximalen Betriebsspannungen U_m sind in der Klammer aufgeführt.)

$$U_n = 1000 \text{ V} \text{ (Niederspannung)}$$

$$U_n = 10000 \text{ V} (U_m = 12 \text{ kV})$$

$$U_n = 20000 \text{ V} (U_m = 24 \text{ kV})$$

Einzig die Überspannungsableiter müssen für alle vorkommenden Spannungen aufgeführt werden.

Arbeitsablauf

Nach gewissen Etappen der Vorarbeit soll eine Vernehmlassung bei einigen Werken erfolgen, um eine Orientierung und Mitsprache zu erreichen, ohne die Arbeitsgruppe erweitern zu müssen. Für weitere Auskünfte steht das Sekretariat VSE gerne zur Verfügung.

75. Kontrolleurprüfung

Vom 14. bis 15. Mai 1974 fand in Luzern die 75. Prüfung von Kontrolleuren für elektrische Hausinstallationen statt. Von den insgesamt 7 Kandidaten haben 7 die Prüfung bestanden.

Es sind dies:

Baschong Peter	Hölstein BL
Bättig Franz	Mauensee LU
Bleisch Werner	Mels SG
Brandenberger Martin	Winterthur ZH
Diener Ernst	Hinwil ZH
Hunziker Werner	Leimbach AG
Müller Ernst	Hundwil AR

Eidg. Starkstrominspektorat

75e examen de contrôleur

Le 75e examen de contrôleur électriques intérieures a eu lieu à Lucerne du 14 au 15 mai 1974. Des 7 candidats 7 ont passé l'examen avec succès.

Ce sont:

Baschong Peter	Hölstein BL
Bättig Franz	Mauensee LU
Bleisch Werner	Mels SG
Brandenberger Martin	Winterthur ZH
Diener Ernst	Hinwil ZH
Hunziker Werner	Leimbach AG
Müller Ernst	Hundwil AR

Inspection fédérale des installations à courant fort

76. Kontrolleurprüfung

Vom 15. bis 17. Mai 1974 fand in Luzern die 76. Prüfung von Kontrolleuren für elektrische Hausinstallationen statt. Von den insgesamt 9 Kandidaten haben 7 die Prüfung bestanden.

Es sind dies:

Rickenbacher Heinrich	Zeglingen BL
Schaub Hans	Ormalingen BL
Suter Walter	Lengnau AG
Tännler Kaspar	Hasleberg BE
Vogel Kurt	Zürich
Wappel Helmut	Pinkafeld (Österreich)
Hirter Werner	Mühlethurnen BE

Eidg. Starkstrominspektorat

76e examen de contrôleur

Le 76e examen de contrôleur électriques intérieures a eu lieu à Lucerne du 15 au 17 mai 1974. Des 9 candidats 7 ont passé l'examen avec succès.

Ce sont:

Rickenbacher Heinrich	Zeglingen BL
Schaub Hans	Ormalingen BL
Suter Walter	Lengnau AG
Tännler Kaspar	Hasleberg BE
Vogel Kurt	Zürich
Wappel Helmut	Pinkafeld (Österreich)
Hirter Werner	Mühlethurnen BE

Inspection fédérale des installations à courant fort

Discours prononcé par M. Emile van Lennep, secrétaire général de l'OCDE, au Symposium sur l'énergie et les matières premières le 6 juin à Paris

En s'intéressant à l'énergie et aux matières premières, la politique économique effectue en retour aux sources de l'économie politique. Tous les fondateurs de la science économique ont, en effet, magnifié le rôle de ce qu'ils appelaient la «nature» ou la «terre». A partir du milieu du XIX^e siècle, cette leçon a cessé d'être entendue. Les économistes, et les hommes politiques qui les écoutent, vont réduire les problèmes à la combinaison, ou à la confrontation du travail et du capital.

Les événements survenus sur les marchés de l'énergie et des matières premières nous contraignent à réintroduire les ressources naturelles dans la pensée et dans l'action.

Sans doute, les hausses très fortes des prix des matières premières intervenues depuis 18 mois s'expliquent-elles, en partie tout au moins, par des facteurs conjoncturels: mauvaises conditions climatiques entraînant un dérèglement des marchés de produits agricoles, expansion très vive de l'activité industrielle dans les pays développés.

Sans doute aussi l'ampleur de la hausse est-elle due au fait que, contrairement à ce qui s'est passé lors de la guerre de Corée, elle est intervenue dans un environnement économique international dégradé par une inflation très vive et un système monétaire international défectueux.

Sans doute, enfin, une grande incertitude règne-t-elle actuellement sur l'évolution, au cours des prochaines années, du cours des matières premières, dont l'envolée semble maintenant avoir pris fin et dont le reflux a peut-être commencé. Par ailleurs, il n'y a plus de craintes immédiates pour l'approvisionnement de pétrole bien qu'il subsiste des problèmes sérieux de financement. Votre symposium s'ouvre donc à un moment relativement propice pour éviter l'écueil d'une dramatisation excessive, inspirée par des considérations à courte vue.

Mais, si on examine les choses dans une perspective à long terme, et c'est bien l'esprit dans lequel ce Symposium a été conçu, alors un fait s'impose, me semble-t-il: nous sommes entrés dans un nouveau système mondial, dans lequel la conscience du caractère fini des ressources naturelles sera de plus en plus vive.

Pour être à la mesure des changements qui s'opèrent, la réflexion doit se dégager de la hâte du court terme, du souci de parer au plus pressé, elle doit être résolument prospective – c'est le très grand mérite d'un Symposium comme celui-ci, que d'aider à la formulation des questions essentielles, à la recherche des bonnes réponses à un moment où le monde connaît un ensemble de problèmes dont l'ampleur peut sans doute se comparer à ceux qui ont survécu au lendemain de la guerre. Et cette réflexion aura d'autant plus de valeur qu'elle aura été le fait de personnalités qui représentent l'ensemble des grandes forces économiques du monde. Rien ne pouvait souligner de façon plus heureuse que nous sommes en présence d'un problème à la fois global et mondial.

Mon propos ne sera pas d'entrer dans l'analyse de telle ou telle question particulière. Ce sera, je crois, le travail des différentes commissions qui vont se réunir. Je voudrais seulement m'interroger sur la signification de ce nouveau système économique. Je le ferai en examinant quelques-uns des problèmes que pose son fonctionnement et en réfléchissant sur les réponses que la coopération internationale peut leur apporter.

Je crois utile, cependant, avant d'entrer dans le vif du sujet, d'introduire une distinction entre ressources naturelles non renouvelables et renouvelables. Les premières sont essentiellement celles du règne minéral auxquelles on pourrait ajouter le bois et peut-être la faune marine. A l'intérieur de ce groupe, les combustibles fossiles et notamment le pétrole occupent une place à part, non seulement pour des raisons économiques mais aussi parce qu'ils ne sont pas récupérables, et guère recyclables. Les ressources naturelles renouvelables comprennent les productions agricoles, mais il faut tenir compte de la nécessité de la conservation des sols.

En ce qui concerne les ressources naturelles non renouvelables autres que les combustibles fossiles, l'enseignement des deux dernières années est relativement simple. La longue période des prix relativement bas qui a précédé le boom récent n'a pas encouragé suffisamment les investissements très onéreux du secteur minier, de la première transformation des métaux et de la chimie de base. En même temps, ces bas prix et la facilité apparente de l'approvisionnement ont incité au gaspillage et découragé la tenue de stocks de précaution par les utilisateurs ainsi que la récupération des déchets. Cette tendance a été encore renforcée par l'abondance des hydrocarbures à faible coût de revient qui laissait présager l'envahissement du marché par des produits synthétiques à des prix de plus en plus compétitifs.

Dans ces conditions, il n'est guère étonnant que, lors du boom synchronisé de 1973, les phénomènes de pénurie aient fait vite tache d'huile. Le processus a été aggravé par la pénurie temporaire du pétrole, les incertitudes monétaires et la ruée sur les stocks à tous les niveaux et la position de monopole de certains producteurs. La force des facteurs spéculatifs était telle que les prix ont continué à augmenter rapidement alors que, par suite du ralentissement industriel, la consommation finale était déjà orientée à la baisse. Même après leur récente diminution, le prix des métaux et des minéraux est dans l'ensemble encore très au-dessus du niveau nécessaire pour assurer la rentabilité des nouveaux investissements indispensables dans ce secteur.

Du point de vue qui nous préoccupe, il faudrait veiller à ce que la normalisation des prix se confirme et s'étende, mais éviter un véritable effondrement des prix dans le sillage de l'affaiblissement conjoncturel actuel. Car le retour à des prix trop bas risque de mener à une limitation de l'offre, non seulement par l'action concertée des producteurs dans certains secteurs, mais surtout par l'insuffisance des investissements et le retour au gaspillage. Et cela ne pourrait qu'aggraver le problème de la pénurie de matières premières non renouvelables à plus long terme.

Les événements survenus sur le marché de l'énergie et des matières premières ainsi que les problèmes croissants de l'environnement ont renforcé la conviction qu'il faut modifier notre politique de croissance économique. Je ne crois pas que la seule réponse aux problèmes de l'environnement et des matières premières non-renouvelables soit nécessairement une forte réduction de la croissance elle-même. A mon avis, c'est plutôt un nouveau type de croissance que nous devons concevoir.

La structure de la demande et notamment de la consommation devra se modifier. Les responsables de la politique économique savent gérer le volume de la demande. Il reste à mettre au point les moyens d'agir sur sa composition, c'est-à-dire privilégier telle consommation, légère en ressources naturelles au détriment de telle autre, lourde en ressources naturelles. Ainsi va se trouver peu à peu mis en question un certain type de croissance fondée sur un certain type de consommation trop souvent stimulée de façon artificielle.

Cette réorientation de la consommation s'imposera d'autant plus qu'un immense effort d'investissement devra être entrepris pour économiser les ressources naturelles, et pour accéder à de nouvelles sources d'énergie et de matières premières. L'exemple des centrales nucléaires vient évidemment à l'esprit, mais il n'est pas le seul. Le financement de ces investissements devra être assuré par des ressources financières réelles. Autrement dit, c'est toute la structure d'allocation des ressources dans les économies occidentales qu'il faut revoir, en fonction des nouvelles priorités qui sont à définir pour adapter les économies du nouveau système économique. Cela implique aussi l'organisation de circuits de financement qui permettent d'acheminer l'épargne, notam-

ment celle recueillie par les exportateurs de pétrole et qui n'aura pu s'investir sur place, vers les pays qui en ont le plus besoin et sous des formes qui ne compromettent pas la stabilité monétaire.

Ce processus de reconversion va se trouver amorcé par le jeu des mécanismes du marché. Ainsi, l'augmentation des prix du pétrole va-t-elle à la fois stimuler la recherche de nouvelles formes d'énergie et inciter à des économies.

Mais, ne nous y trompons pas, les mécanismes du marché ne pourront pas suffire à entraîner les changements nécessaires et ceci pour trois raisons au moins, à savoir:

– Primo, que, par définition, le marché ne tient pas compte des externalités, positives et négatives, dont l'importance est ressentie de manière croissante, comme on le voit, par exemple, dans le domaine de l'environnement.

– Secundo, que le marché ne peut à lui seul assurer ce que Bertrand de Jouvenel a appelé si justement une «fonction tutélaire» à l'égard du patrimoine collectif, naturel ou historique.

– Tertio, que le marché obéit essentiellement à des impulsions qui s'inscrivent dans les court et moyen termes et non dans le long terme.

C'est dire que les interventions conscientes des gouvernements, sur le plan national et international, ont leur place à côté des mécanismes de marché pour atteindre à un équilibre plus satisfaisant de l'économie mondiale.

Tels sont, exposés de façon très sommaire, quelques-uns des problèmes qui vont faire de la croissance une notion différente de ce qu'elle a été depuis la guerre.

Les difficultés qui vont naître du brusque changement de système économique ne doivent pas nous inciter au pessimisme mais à l'action. Nous pouvons réussir, mais nous n'avons de chance que si nous parvenons à réaliser un degré très élevé de coopération internationale.

La réponse, en effet, devra être globale, c'est-à-dire qu'elle devra prendre en compte tous les éléments du système. Les analyses et les confrontations entre les responsables des diverses disciplines seront de plus en plus nécessaires. Elles leur feront prendre conscience de la complexité et de l'unité du nouveau système économique. Car le danger est grand de résoudre un problème en aggravant un autre.

Les solutions à apporter aux problèmes que posent le déficit des paiements courants, le recyclage des capitaux, la définition d'une nouvelle politique énergétique sont autant d'exemples qui montrent qu'il sera nécessaire de recourir à une coopération internationale plus active.

La plupart des pays industrialisés vont connaître des déficits très importants de paiements courants. Ils vont devoir accepter, pendant une certaine période, de tels déficits, car s'ils cherchaient à remédier à ces déficits par des mesures de caractère protectionniste ou par des aides artificielles à l'exportation, ils en arriveraient non seulement à transférer leurs difficultés chez leurs partenaires, mais aussi, par un processus cumulatif, à une régression généralisée du commerce international. La libération des échanges et des paiements obtenus depuis 20 ans risquerait d'être remise en cause. Une évolution aussi désastreuse ne peut être prévue que si les états acceptent de s'imposer à eux-mêmes une stricte discipline. De ce point de vue, l'engagement souscrit la semaine dernière par les pays de l'OCDE de ne pas recourir pendant un an à de nouvelles mesures de restriction aux échanges constitue un pas encourageant.

Mais le financement de ces déficits suppose que le recyclage des capitaux soit amorcé dans des conditions satisfaisantes, c'est-à-dire que les capitaux soient acheminés vers les emplois les plus nécessaires. Le jeu du marché devrait assurer en partie cette fonction, mais rien n'assure qu'il puisse le faire seul. La coopération monétaire internationale devra donc être dotée de moyens adéquats qui traduisent une solidarité réelle.

La mise en œuvre d'une nouvelle politique énergétique exige également un recours accru à la coopération internationale. La réduction de la consommation, le développement des ressources intérieures, le développement de la recherche sont autant d'actions qui doivent être menées en commun.

Par exemple, économiser la consommation d'énergie suppose très souvent la mise en place de nouveaux équipements donc de charges qui doivent être partagées, faute de quoi la capacité

concurrentielle des différentes économies serait affectée. De même, la mise en œuvre des programmes de développement de l'énergie nucléaire devra être coordonnée et programmée dans le temps, sinon une pression très vive sur les coûts s'ensuivrait.

Enfin, il est évident que les programmes de recherche devront faire l'objet d'une approche commune afin d'éviter les doubles emplois et le gaspillage de ressources rares dont le moindre n'est pas le temps des chercheurs.

Bref, je suis convaincu que, dans les années à venir, nous devrons avoir de la coopération internationale une conception de plus en plus exigeante. La solidarité, l'interdépendance des économies sont de plus en plus évidentes, mais il reste à tirer les conséquences sur le plan des comportements, et des modes d'action.

En évoquant l'interdépendance des économies, je ne songe pas seulement aux pays industrialisés, mais je pense aussi aux relations à établir entre pays producteurs de matières premières et pays consommateurs. Car la situation qui a prévalu jusqu'à maintenant, c'est-à-dire l'évolution erratique des cours, n'est satisfaisante pour personne – ni pour les producteurs dont les ventes exprimées en termes de l'échange n'ont retrouvé que cette année le niveau atteint en 1955 – ni pour les consommateurs dont les prix subissent le plein effet des variations de cours lorsque ceux-ci sont à la hausse mais non, dans la même proportion, lorsqu'ils sont à la baisse. Il faudra donc trouver les moyens d'organiser cette solidarité, c'est-à-dire imaginer un cadre de discussion et un langage commun entre producteurs et consommateurs, tant en ce qui concerne les approvisionnements que les prix.

Le nouveau système économique ne doit pas être un jeu dans lequel les uns perdent et les autres gagnent. C'est un jeu auquel tout le monde perd ou gagne solidairement.

En vérité, l'enjeu dépasse de beaucoup de mesquines querelles d'intérêt, car il s'agit ici de mieux gérer, dans l'intérêt de tous, le capital de notre planète Terre.

Ceci nous pousse, malgré des difficultés évidentes, à rechercher les voies d'une véritable coopération entre les nations, dans le respect mutuel et dans la pleine conscience des responsabilités que les unes et les autres portent à l'égard de l'avenir.

C'est sur cette notion de responsabilité que je voudrais conclure:

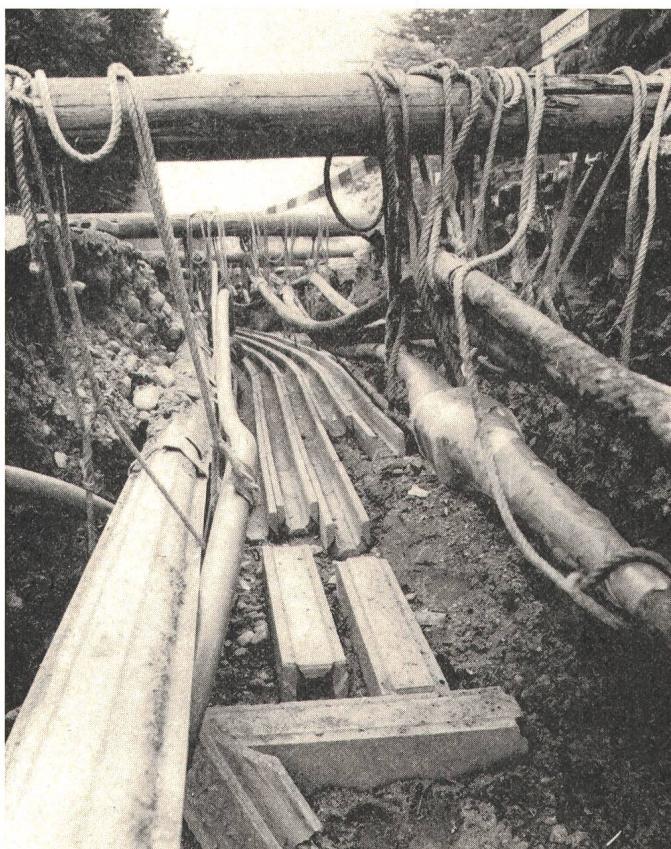
- responsabilité des états qui doivent, plus que jamais, s'attacher à maintenir un équilibre difficile entre les droits de la souveraineté et les devoirs de la solidarité internationale;

- responsabilité des organisations internationales qui devront se livrer à un immense effort de réflexion et d'imagination pour proposer des méthodes nouvelles de coopération internationale;

- responsabilité de notre génération qui devra préserver et transmettre un patrimoine de ressources qui appartient à l'humanité.

Grossaktion zur Verhütung von Kabel- und Leitungsschäden durch Bauarbeiten

Action-géante pour la prévention des déteriorations de câbles et de conduites souterraines par des travaux de construction



Die lebenswichtigen Verbindungen unter dem Boden

Ein Gewirr von Leitungen verschiedenster Art durchzieht unser Land in allen Richtungen: Telefon, Gas, Elektrizität, Erdöl, Erdgas, Rohrpost und anderes stützt sich auf unterirdische Adern. Kabelreparaturen kommen teuer zu stehen, und die indirekten Schäden gehen in die Millionen von Franken.

Les relations souterraines sont très importantes

Un pêle-mêle de conduites très différentes parcourt notre pays dans toutes les directions: Le téléphone, le gaz, l'électricité, le pétrole, la poste pneumatique et beaucoup d'autres formes de transport utilisent des voies souterraines. Les réparations des câbles coûtent cher et les dommages se payent le plus souvent par des millions de francs.



Unvorsichtigkeit hat böse Folgen

Unser Bild zeigt ein elektrisches Kabel mit den typischen Schäden, welche ein Trax oder ein Bagger beim Herausreissen verursacht. Durch den Kurzschluss werden die Isolierungen der Drähte versengt und der Geräteführer kann durch eine derartige Unvorsichtigkeit ohne weiteres getötet werden.

Imprévoyance se termine mal

Notre photo montre un câble électrique avec les dommages typiques, causés selon l'arrachement par un «Trax» ou une drague. A cause d'un court-circuit les isolations des fils peuvent se brûler et cette imprévoyance entraîne souvent la mort du conducteur de drague.